

Le 8 décembre 2003

MÉMOIRE À : Comité de consultations publiques
Membres de la CMM

DE : Diane Lacerte
Résidente du secteur de la Presqu'île
Legardeur, Ville de Repentigny

OBJET : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM (PMGMR)

Bonjour / Bonsoir,

À la lecture du PMGMR, j'ai constaté que l'"équité sociale" ne semble pas faire partie des valeurs que ce sont données les membres de la CMM. En effet, les deux premiers scénarios proposés démontrent clairement le contraire alors qu'une forme de favoritisme est accordée envers les citoyens résidant ailleurs que dans la Banlieue Est de Montréal. Le premier scénario, la solution facile, dont l'option du statut quo permettrait l'agrandissement du LES de Lachenaie et ferait de la Banlieue Est de Montréal la plus grosse poubelle du Québec. Quant au deuxième scénario, ce dernier nous ramène subtilement au scénario premier, puisqu'il recommande la création de d'autres LES, lesquels seraient applicables seulement avec le consensus de la population concernée. Dites-moi, quelle population accepterait d'avoir un dépotoir comme voisin ? Et, quant est-il de l'acceptation ou du refus de nous, les citoyens concernant le LES de Lachenaie ?

Voici donc un plan de gestion des matières résiduelles pour le grand Montréal approuvé par une majorité qui, faut le dire, décide du malheureux sort d'une minorité. Un vote, fallait voir ça : 19 maires contre 1 mairesse, soit celle de Repentigny en la personne de Mme Chantal Deschamps. Le syndrome "Pas dans ma cour" était clairement appliqué et au diable l'équité sociale. Je me demande si ces personnes ont facilement trouvé le sommeil cette nuit là. Enfin...

Le problème de la gestion des matières résiduelles pour le grand Montréal de même que le dossier litigieux du LES de Lachenaie ne datent pas d'hier. Les citoyens de la couronne nord est de Montréal "endurent" ce dépotoir depuis plus de 30 ans. Des audiences du BAPE ont d'ailleurs été tenues à deux reprises lesquelles ont démontré tous les inconvénients s'y rattachant ainsi que les risques pour la santé des citoyens environnant ce LES.

.../2

Le PMGMR comporte des failles alors que plusieurs sujets figurant dans le dernier rapport du BAPE n'ont pas été traités. Pourquoi ? Dois-je conclure que les audiences du BAPE n'auront servi à rien si ce n'est uniquement que d'entendre les préoccupations des citoyens ? Je m'interroge... Comment les membres, formant la CMM, ont-ils pu consciemment en arriver à ces scénarios que je qualifierais de "solutions faciles" ? Pourquoi n'ont-ils pas tenu compte des recommandations du BAPE avant de présenter leur PMGMR ? Oui, qu'en est-il vraiment des recommandations du BAPE, celle entre autres, qui suggère fortement que des études d'impacts sur la santé soient effectuées ? Suis-je dans l'erreur de penser qu'aucune étude ne semble avoir été faite ni même amorcée en la matière ? Dois-je conclure que la santé des citoyens de l'Est ne compte absolument pas pour les membres de la CMM ?

Et, pourquoi l'enfouissement, ou devrais-je dire l'"empilement" semble être la seule solution pour gérer les matières résiduelles ? Qu'en est-il des autres méthodes, je pense entre autres à l'incinération, à méthaniser et à la pyrolyse ? Ont-elles été étudiées ou à tout le moins envisagées ? Des spécialistes en environnement et en gestion des matières résiduelles ont-ils été consultés de sorte à effectuer une étude approfondie de la question ? A-t-on été voir ce qui se fait dans les autres provinces ou pays pour s'en inspirer ? De plus, a-t-on obtenu les composantes de la fabrication du produit qu'utilise BFI pour "étouffer" les odeurs ? Ce produit est-il néfaste lui aussi pour la santé des citoyens environnant ?

Je suis inquiète et déçue à la fois... Le sujet a-t-il vraiment été analysé à fond en y explorant sérieusement plusieurs autres scénarios OU est-ce que la solution la plus simple a été retenue et ce encore au détriment des citoyens de Lanaudière ? Est-ce vraiment avec un plan de ce genre que tous les citoyens du territoire de la CMM tendront vers l'application progressive et sérieuse de la politique québécoise en la matière et que les RRR seront favorisés, considérant qu'en plus, on recommande dans le PMGMR de reporter l'échéance à 2013 pour rencontrer les objectifs de ladite politique ???

Finalement, à quoi serviront nos mémoires et nos recommandations ? Vous, comité de consultations, procéderez-vous à une étude approfondie de ce dossier de sorte à vraiment proposer des recommandations afin que d'autres scénarios équitables et plus sensés émergent des membres de la CMM ? OU Vous limiterez-vous à écouter les citoyens en prétextant que des consultations publiques ont été tenues et qu'ils ont été entendus ? Et que feront les membres de la CMM de vos recommandations ? S'ils n'ont pas tenu compte de celles du BAPE, considéreront-ils les vôtres ?

Depuis trop longtemps, la solution "facile", d'envoyer la majorité de la masse d'ordures au LES de Lachenaie, est retenue. Que de questions me viennent en tête... Pourquoi ce sujet est-il si peu traité et publicisé par tous les médias ? Pourquoi les citoyens sont-ils si peu informés alors que plusieurs d'entre eux pensent que tout est réglé et que le LES de Lachenaie cessera ses opérations en mars prochain ? Pourquoi les citoyens sont-ils informés ou invités à des audiences ou consultations publiques à la dernière minute ou durant la période des Fêtes, alors que tous sont pour la plupart très occupés, ce qui en résulte un faible taux de participation ou un délai insuffisant pour se préparer adéquatement ?

Vous n'avez sans doute pas idée à quel point le fait de vivre près du LES de Lachenaie peut brimer la qualité de vie des citoyens et ce, sans parler de ce qui importe le plus, soit les risques pour leur santé. Et que dire en plus de la baisse de la valeur foncière de leurs propriétés. Je vous invite fortement à prendre connaissance des mémoires qui avaient été présentés par les citoyens lors des audiences publiques tenues par le BAPE au cours de l'hiver dernier au sujet du projet d'agrandissement du LES de Lachenaie. À cet effet, vous trouverez le mien annexé à celui-ci.

Permettez-moi de mentionner que compte tenu des lacunes du PMGMR, je ne suis pas gênée d'énoncer mes pistes de solutions. Je n'ai aucune connaissance en la matière et je ne dispose pas non plus des ressources financières suffisantes pour consulter des spécialistes. Il s'agit là de la responsabilité des membres de la CMM. Voici donc quelques idées :

1. Fermer le LES de Lachenaie et créer un LES **loin de la population** par respect pour la santé et la sécurité publique. (*À au moins 10 km de la population*) Envoyer ainsi les déchets destinés au LES de Lachenaie où il y a d'autres LES en opération d'ici la création d'un LES éloigné.

S'il faut augmenter les comptes de taxes des citoyens représentés par la CMM pour palier à cette proposition, je suis convaincue qu'ils seront plus confortables de payer des taxes plus élevées que de devoir vivre à proximité d'un dépotoir.

2. Fermer le LES de Lachenaie et créer plusieurs petits LES aux quatre coins de l'île de Montréal. Envoyer les déchets destinés au LES de Lachenaie où il y a d'autres LES en opération d'ici la création des autres LES éloignés. Ce moyen constituera un fort incitatif pour responsabiliser les citoyens à revoir leurs besoins de consommation et à tendre vers le recyclage et le compostage favorisant ainsi d'une part l'application des RRR.

Dans un principe d'égalité, il est juste de penser et de dire que si tous génèrent des déchets, tous devraient alors en être imputables et ce, qu'ils demeurent en banlieue sud, nord, ouest ou est de Montréal.

3. Sensibiliser davantage et de façon continue les dirigeants de compagnies à la réduction de l'emballage et de la consommation de même qu'au recyclage. Faire de même avec tous les citoyens. Utiliser davantage les différentes sources publicitaires et les médias (radio, télévision, Internet, affiches publicitaires et brochures).
4. Dans les plus brefs délais, munir les citoyens et entreprises de contenants subdivisés et mettre en opération la collecte à trois voies.
5. Favoriser la réduction des matières résiduelles en instaurant un "contrôle au poids" associé à des coûts pour les industries.
6. Assurer l'installation et l'utilisation de contenants pour le recyclage à de nombreux endroits comme dans les rues, parcs, commerces et industries.
7. Conscientiser la jeune génération en instaurant des programmes de sensibilisation dans les institutions scolaires.

Mesdames et messieurs du comité de consultations publiques, je fais appel à votre raisonnement analytique de même qu'à votre gros bon sens relativement aux propositions que vous ferai à la CMM dans le cadre du PMGMR. J'ose espérer que vous considérerez sérieusement, dans un esprit d'équité sociale, les commentaires et mémoires formulés par les citoyens durant cette consultation, de même que les recommandations figurant dans le rapport 177 du BAPE émis en mai dernier, notamment le besoin urgent de mener des études pour connaître l'impact du LES de Lachenaie sur la santé des citoyens environnant.

En conclusion et parce que nous avons largement et trop longtemps fait notre part, nous réclamons la fermeture du LES de Lachenaie dans les plus brefs délais. Les citoyens du secteur de la Presqu'île de même que ceux de la couronne Nord Est de Montréal avons le droit à la santé, à la sécurité et au bon air sans odeur nauséabonde et néfaste. L'existence du LES de Lachenaie, avec la dimension qu'on lui connaît aujourd'hui, nous enlève déjà ce droit et diminue considérablement notre qualité de vie. Imaginez ce qu'il en serait avec l'agrandissement du site !

Je pense que les membres de la CMM n'ont pas fait leur devoir correctement en soumettant ce PMGMR. Nous attendons d'eux qu'ils se remettent à la tâche dans un esprit, je le répète, de collectivité et d'équité sociale en tenant compte que :

**NOUS GÉNÉRONS TOUS DES DÉCHETS ALORS
NOUS DEVRIONS TOUS EN ÊTRE IMPUTABLES ET CE,
PAS UNIQUEMENT LES GENS DE LA BANLIEUE EST DE
MONTRÉAL.**

Et, à cet effet, que les membres de la CMM considèrent également que la contribution des citoyens de la Banlieue Est de Montréal est largement donnée et que leur tour vient d'être passé!

Merci de m'avoir lu et écouté...

Diane Lacerte

Résidente et membre du Comité des citoyens de la Presqu'île, Lanaudière

Pièce jointe

Le 27 février 2003

À : Bureau des audiences publiques en environnement

DE : Diane Lacerte
Résidente de la Presqu'île, secteur Legardeur à Repentigny

OBJET : Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie

Madame La présidente, bonsoir,

Par la présente, veuillez trouver ci-dessous les préoccupations et commentaires que j'adresse au BAPE, au nom des citoyens concernés soit, ceux du secteur de la Presqu'île de Legardeur, de Legardeur en soit, Repentigny, Charlemagne, Lachenaie et Mascouche, relativement à notre désaccord au projet mentionné en rubrique.

Voici plusieurs raisons qui justifient notre désaccord à ce projet.

Comme la plupart des citoyens concernés, j'ai choisi d'habiter la banlieue de Montréal pour bénéficier de quiétude, de la nature et d'un environnement plus sain que la ville pour ma santé.

À mon arrivée de la région de la Mauricie, en octobre 1997, et ne connaissant pas l'existence du site d'enfouissement existant à Lachenaie, mon choix s'était tourné vers le secteur de la Presqu'île de Legardeur pour ses grands terrains près de boisées favorisant ainsi les plaisirs et avantages de la nature, et la proximité des services et des accès routiers pour également répondre au côté pratique. En fait, "La campagne à la ville".

Quel bonheur ce fût pour nous d'habiter ce quartier jusqu'au jour où, peu de temps après notre arrivée, nous avons senti toutes sortes d'odeurs bizarres d'œufs pourris. Quelle mauvaise surprise de découvrir que ces odeurs étaient associées à un site d'enfouissement situé à Lachenaie soit à proximité de notre résidence.

Bien qu'à ce moment, nous n'avions pas réalisé l'impact que pouvait avoir sur notre santé ce site d'enfouissement, nous étions rassurés d'apprendre qu'il devait cesser d'être exploité d'ici moins de trois ans.

Depuis, nous, tentons de composer avec cette réalité d'avoir un site d'enfouissement près de nous.. Ce qui nous a permis d'endurer cette dure réalité qui est composée d'odeurs indésirables, lesquelles nous gardent en quelque sorte en captivité dans nos maisons, de bruits nocturnes, qui dérangent régulièrement notre sommeil, et particulièrement de la crainte de développer une maladie, c'est **l'espoir de voir très prochainement ce site fermé à tout jamais**. Cet espoir qui est non seulement le nôtre mais celui de milliers de citoyens environnants perturbés par l'existence de ce site.

Voilà que maintenant, cet espoir est dérangé par la désastreuse menace qui pèse sur nous tous, celle de, non seulement subir la non-fermeture du site existant, mais d'en faire un méga dépotoir sur une superficie de plus d'un kilomètre carré, d'une hauteur de plus de 55 mètres et dont la période d'exploitation serait de 25 ans. C'est complètement insensé d'envisager un projet de ce genre dans un milieu urbain.

Voici donc, au nom des citoyens des villes et secteurs dont j'ai fait mention au début de ce mémoire, une liste d'irritants lesquels sont accompagnés de préoccupations et de commentaires s'y rattachant :

Les mauvaises odeurs occasionnées par un dépotoir :

À moins de porter une pince nez en permanence, les odeurs reliées au site d'enfouissement déjà existant sont fréquentes et très incommodantes. Ces odeurs ne favorisent pas les randonnées pédestres, à vélo pas plus que les BBQ en plein air. Que devraient faire les citoyens qui en sont victimes alors qu'il n'existe pas de purificateur d'air pour l'extérieur ? Avec l'envergure du site proposé, devons-nous vivre cloîtrer dans nos maisons et ce, en vaporisant des parfums d'ambiance ?

Les risques pour la santé :

Ces odeurs qui dégagent des biogaz sont indéniablement néfastes pour la santé des citoyens environnants. Le ministère de la santé, sensibilise les citoyens à veiller sur leur santé par le biais, entre autres, d'une bonne alimentation et de la pratique d'exercices sur une base régulière. Comment pourrions-nous nous protéger contre les biogaz odorants de même que ceux qui ne le sont pas ? Ces biogaz qui nous affectent, qui rendent toxiques l'air que nous respirons de même que les récoltes de fruits et légumes que nous cultivons. Est-ce que le fait de vivre en ermite dans la maison sera bénéfique pour notre santé physique et psychologique ?

Insectes :

Ces insectes, attirés et nourris par cet éventuel tas d'ordures, se multiplieront rapidement. Nombreux, ils seront également porteurs de bactéries et, par conséquent, de maladies. Difficile voire même impossible de les empêcher de voler au-dessus de nous, d'entrer dans nos maisons et de se poser sur notre nourriture.

Les goélands et leurs fientes :

Le site, étant un lieu idéal pour alimenter les goélands favoriserait inévitablement et malheureusement leur reproduction. Cette espèce d'oiseaux indésirables dont les fientes sont toxiques serait encore une fois un inconvénient considérable alors que notre environnement, soit nos maisons, voitures et terrains et potagers seraient toxiques et insalubres. Attention à nos récoltes de fruits et légumes qui seront recouverts de ces excréments. Devrons-nous en plus cesser de cultiver nos fruits et légumes ?

La vermine :

Plusieurs bestioles indésirables, tel que des rats, mouffettes, ratons laveurs, etc...continueraient de se nourrir sur le site. Quel bon buffet, ils bénéficieraient ! contribuant ainsi à demeurer dans les environs et à se reproduire par milliers. Étant en quelque sorte des charognards, ces animaux seront eux aussi porteurs de maladies donc, par conséquent, une autre menace pour nous, nos enfants et nos animaux domestiques qui ne savent pas qu'il faut s'en éloigner alors qu'à l'inverse, souvent ils tentent de s'en approcher.

Bruits divers (jour et nuit) :

Plusieurs activités du site s'effectuent au cours de la nuit. La circulation des nombreux camions (mille par jour) de BFI perturberait le sommeil des citoyens tant ceux qui travaillent de jour ou de nuit. Le droit à la quiétude de jour ou de nuit, de même qu'au sommeil soutenu, serait abolit pour les résidents à proximité du site. Le sommeil, n'est-il pas un élément majeur pour préserver la santé ?

Accroissement de la circulation routière et des risques d'accidents :

L'affluence considérable, à raison d'environ mille camions en circulation par jour sur les autoroutes 40 et 640, représenterait des risques d'accidents significatifs pour nous, de même que tous les usagers de ces artères routiers.

Paysage :

Est-ce qu'une montagne de déchets, un dépotoir de cette envergure, ne contribuerait pas à ternir l'image de notre environnement ? Imaginez à travers ce dépotoir empilé un lever de soleil accompagné de goélands et d'odeurs nauséabondes. Est-ce le genre de paysage réservé aux résidents de la banlieue est de Montréal ?

Résultats non concluants des études d'impact :

Aucune étude d'impact n'a été effectuée relativement à un site de l'envergure de celui proposé pour évaluer les risques et impacts sur la santé humaine de même que sur la faune et la flore. Toutes les études, dont il a été question jusqu'à présent, que ce soit par les promoteurs de BFI ou par le Ministère de la santé, ont été effectuées à partir de sites d'enfouissement dont l'envergure était de loin celle du dépotoir proposé en hauteur avec la superficie estimée.

Ainsi, comment les promoteurs de BFI peuvent-ils prétendre que les impacts négatifs sur la santé des citoyens à proximité du site proposé, seraient peu probables ou négligeables ?

La peur de la maladie et l'anxiété qui l'accompagne :

Tout le monde a jusqu'à un certain point peur de la maladie. Inévitablement, lorsqu'un site d'enfouissement de matières résiduelles est situé à proximité de nous, les risques de maladies en sont automatiquement multipliés. La peur nous envahit et l'anxiété se développe par surcroît. Comment pourrions-nous nous protéger contre ce facteur notamment si des gens du Ministère de l'environnement ou de la santé ne s'en soucient pas en approuvant un tel projet ?

Site d'enfouissement versus dépotoir :

Les promoteurs BFI demandent un permis pour exploiter les terrains de Lachenaie en un site d'enfouissement alors qu'en réalité, il s'agit d'une immense montagne de déchets. En fait, on ne devrait pas faire mention d'enfouissement mais plutôt d'empilement. Ce qui est totalement différent. Qu'est-ce que le vent pourrait transporter en plus des odeurs ?

La jeune relève, les enfants et les fœtus :

Dans l'éventuelle poursuite des activités de BFI à Lachenaie, quel avenir serait réservé à la génération de demain qui vivra dans les environs ?

Souhaitons-nous leur donner et les voir se développer dans un environnement puant, pollué, insalubre et surtout toxique.

Des nouveau-nés mal formés voire peut-être même handicapés. Des enfants ayant des problèmes respiratoires ou ayant toutes sortes de maladies de foie, d'estomac ou de diabète ? Des enfants qui ne jouent plus à l'extérieur et qui deviennent adultes avant d'avoir vraiment profité des jeux de l'enfance.

Ferons-nous face à une prochaine génération, une relève malade et dépressive ?

Est-ce vraiment ce dont ils méritent ? Est-ce ce que nous souhaitons pour eux ?

Dévaluation de nos propriétés :

L'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie aurait également des répercussions économiques pour les citoyens des environs. En effet, nos propriétés subiraient une baisse au niveau de leur évaluation. Qui encore une fois paierait la facture ?

Demeurer ou partir :

Que devrait-on faire, attendre que nos maisons n'aient plus de valeur ou que la maladie nous frappe ?

Et si on partait pour ailleurs, serions-nous capable de vendre nos propriétés sans pour autant les donner en quelques sortes ?

Qui voudrait demeurer près d'un site d'enfouissement dont le permis d'exploitation ne cesse d'être renouvelé et dont les changements à venir feraient de ce site un méga dépotoir jamais vu au Québec ni même au Canada ?

Bien que nous tentions de faire valoir nos droits à un environnement plus sain pour la santé, nous sommes conscients que nous luttons contre plusieurs puissances qui ont le pouvoir de l'argent et/ou qui sont en position de force de par leur emploi.

Parmi les forces et puissances qui sont contre nous, en voici quelques-unes :

Les promoteurs de la compagnie BFI :

La compagnie BFI, une multinationale contre de simples citoyens. L'enjeu, le profit ! Les employés et dirigeants de la compagnie BFI ne sont pas des gens d'environnement mais plutôt des gens de déchets. En effet, ils ne veillent pas à la protection de l'environnement mais à la gestion d'ordures. Ce qui change totalement la perspective. Ils agissent en tant que promoteurs et non en tant que professionnels alors que ce qui les intéresse vraiment c'est le profit (\$) qu'un tel projet pourrait leur apporter. Une sorte de vache à lait pour les 25 prochaines années.

Pour démontrer le manque de professionnalisme et l'absence d'intérêt face à la protection de l'environnement, voire à la santé des gens, les promoteurs de BFI ont même tenté de minimiser les impacts néfastes qu'aurait le méga dépotoir dont ils font si ardemment la promotion. Ils n'ont pas su démontrer, hors de tout doute, que les risques pour la santé des citoyens à proximité étaient considérables. Le fait que plusieurs études d'impact n'ont pas été menées et qu'aucune étude n'avait porté sur un site d'empilement de l'envergure de celui proposé en sont des preuves irréfutables. L'avenir et la santé de citoyens doivent-ils être laissés dans les mains de gens qui semblent si peu compétents et professionnels ?

La communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

Évidemment, la CMM est aussi contre nous. . Quelle ville voudrait recevoir une telle quantité de déchets dans son environnement ? Autant tout faire pour envoyer ces ordures à l'extérieur de Montréal. D'autant plus que l'expérience avec le site d'enfouissement Miron ne s'est pas avérée très positive. Une ville comme Montréal possède les budgets et le pouvoir de peser considérablement sur la balance de sorte qu'un site d'enfouissement réponde à ses besoins mais en étant à l'extérieur de Montréal juste assez loin pour que les effets négatifs soient négligeables.

Les autres villes :

Au même titre que pour Montréal, les autres villes s'unissent en quelques sortes pour favoriser l'établissement d'un méga dépotoir à Lachenaie. Il faut mettre les déchets quelque part diront-elles...mais surtout pas dans leur cour, celle des autres, ce n'est évidemment pas important.

Certains de nos dirigeants :

Et que dire de certains députés, maires et ministres qui pourraient recevoir certains avantages pécuniaires s'ils se manifestaient en faveur de ce projet.

Ministère de la santé publique :

Peut-on considérer ce ministère comme un allié alors qu'apparemment, il ne dispose pas de budget pour approfondir et effectuer des études d'impact sur la santé du site proposé.

Ministère de l'environnement et le BAPE :

Seul l'avenir nous révélera si ce ministère et sa création, le BAPE, s'avèrent nos partenaires dans cette lutte.

Les membres du BAPE, de même que les décideurs, ne devront pas faire la sourde oreille et prétendre qu'un site d'enfouissement d'une telle envergure n'aura que des effets négligeables sur notre environnement, notre qualité de vie et sur notre santé.

Si les activités de BFI se poursuivent relativement à l'approbation de ce projet de méga dépotoir à Lachenaie, c'est que plusieurs en seront bénéficiaires et ce, au détriment de nous, citoyens qui en seront victimes.

Qui se souciera de nous, citoyens de la Presqu'île, Legardeur/Repentigny, Lachenaie, Charlemagne et Mascouche ? Qui se souciera de notre santé ? Est-ce vous membres du BAPE et ministres concernés ?

Nous sommes très anxieux et même révoltés à l'idée qu'une multinationale qui gère des déchets puisse nous faire subir tous ces inconvénients et risques pour notre santé et que des députés, maires et gouvernements pourraient approuver un tel désastre plutôt que de tenter d'identifier d'autres lieux et solutions et mettre l'emphase nécessaire au programme des 3R.
Jusqu'où ira la bêtise humaine dans ce dossier ???

Il faut retenir de tout cela que les promoteurs de BFI font une demande pour exploiter près de milieux urbains une gigantesque montagne de déchets de toutes sortes. Un méga dépotoir jamais vu ni au Québec ni même au Canada. Ces mêmes promoteurs tentent de minimiser tous les impacts négatifs qu'un tel projet aurait pour l'environnement, la flore, la faune et la surtout la santé de milliers d'enfants, d'adultes et de vieillards. Ils vont même pousser l'audace en demandant un décret d'urgence pour à tout le moins obtenir dans un premier temps un permis d'exploitation du site pour les 5 prochaines années. Le terme URGENCE sonne faux quand on sait tous très bien que l'échéancier de mars 2003 était connu depuis 5 ans. L'urgence correspond plutôt à une négligence de n'avoir rien fait pendant toutes ces années ce qui en résulte encore une fois une menace pour nous.

Cette lettre constitue une requête qui est adressée à vous, membres du BAPE, afin que vous trouviez, à travers toutes nos représentations, les arguments nécessaires pour convaincre les ministres qui ont le pouvoir décisionnel dans ce dossier de refuser à la compagnie BFI de façon définitive ce projet insensé.

Nous osons espérer que toutes les personnes ayant le mandat de recommandations de même que celles qui ont le pouvoir décisionnel dans ce dossier feront une étude exhaustive de ce projet insensé et qu'ils arriveront à la conclusion que, parce qu'il y a vraiment un risque pour la santé des gens, ce projet doit être rejeté totalement et définitivement. Pas question de prolonger le contrat pour un autre 5 ans.

Oui, les matières résiduelles doivent être gérées mais ailleurs au Québec et plus à Lachenaie. Notre cour est pleine ! Nous, citoyens concernés avons assez payé !

Sur quoi pèsera la balance ? Où sera donnée la priorité, est-ce sur l'argent ou sur la santé des enfants et adultes résidents à Legardeur, Repentigny, Charlemagne, Mascouche et Lachenaie ???

À vous d'y réfléchir et de décider !

Diane Lacerte
Legardeur